

Mardi 14 janvier 2014

TOP 14 – Droits TV Nouveau partenariat LNR – CANAL+

La LNR a le plaisir d'annoncer la conclusion d'un nouveau partenariat avec le Groupe CANAL+ portant sur la diffusion exclusive du TOP 14 pour les 5 prochaines saisons (2014/2015 à 2018/2019).

Cet accord résulte d'une offre présentée ce jour par CANAL+ à la LNR qui a été approuvée par son Comité Directeur.

Le Groupe CANAL+ diffusera l'intégralité des matches du TOP 14 lors des 5 prochaines saisons sur l'ensemble de ses supports et dans l'ensemble des territoires où le Groupe est présent.

Lors de chaque journée, 3 matches décalés au minimum seront diffusés sur CANAL+ et CANAL+ Sport. CANAL+ poursuivra également la programmation de week-ends événementiels (Boxing day, « super samedi rugby », prime time du dimanche soir). Tous les matches non décalés seront diffusés sur Rugby+. Le partenariat inclut également la diffusion exclusive des matches de barrage et des demi-finales, et la co-diffusion de la finale (avec un diffuseur gratuit).

CANAL+ poursuivra la diffusion lors de chaque journée de « Jour de Rugby » et des autres magazines dédiés au championnat. Afin de renforcer encore davantage l'exposition du TOP 14, la LNR et CANAL+ envisagent également de proposer un magazine en clair le dimanche soir.

Par ailleurs, sur la durée du contrat, les abonnés des clubs de TOP 14 bénéficieront d'un accès gratuit à l'offre « Rugby+ ».

Le montant global des droits est de 355 millions d'euros HT et se répartit de la manière suivante :

- Saison 2014/2015 : 70 millions d'euros
- Saison 2015/2016 : 70 millions d'euros
- Saison 2016/2017 : 71 millions d'euros
- Saison 2017/2018 : 72 millions d'euros
- Saison 2018/2019 : 72 millions d'euros

CANAL+ continuera par ailleurs à assurer la commercialisation des droits du TOP 14 à l'international (dans les territoires où le Groupe n'est pas présent) dans le cadre d'un partenariat reposant sur un partage des revenus entre les deux parties, avec l'ambition commune de faire franchir au TOP 14 une nouvelle étape dans son exposition internationale.

Ce nouveau partenariat, qui constitue l'accord le plus important conclu pour une compétition de clubs dans l'univers du rugby mondial, permettra à la LNR et au TOP 14 de poursuivre le développement de leur exposition lors des 5 prochaines saisons et de conforter le statut du TOP 14 de championnat le plus attractif au monde.

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON
T +33 (0) 1 55 07 87 51
emmanuelle.varron@lnr.fr

